



L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	07/11/2025
Date d'Affichage	07/11/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUC, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBALI donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

Mme Madeleine BARBELETTE

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUC

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE est nommée secrétaire de séance.

N°160-2025

Validation du devis pour un vidéoprojecteur dans une salle de classe à l'école

Mme Stéphanie GARNIER, 2^{ème} adjointe chargée des finances présente le devis pour un vidéoprojecteur dans une salle de classe à l'école.

L'entreprise MICRO-C propose un devis de 1 385.00 € HT.

L'entreprise AET propose un devis de 2 026.54 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise MICRO-C pour un vidéoprojecteur dans une salle de classe à l'école d'un montant de 1 385.00 € HT et d'imputer en investissement à l'opération 120 « Ecole travaux d'équipement » l'article : 2183.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

